

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 8 février 2018

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 5, 6 et 7 février 2018

2018 DLH 55-2 Location de l'immeuble 116, quai de Jemmapes (10e) à Paris Habitat OPH-Avenant au bail emphytéotique.

M. Ian BROSSAT, rapporteur

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2122-21 ;

Vu le bail emphytéotique du 22 juillet et 2 septembre 1986 conclu avec l'Habitation Confortable ;

Vu le projet d'état descriptif de division en volumes portant sur l'immeuble 126, quai de Jemmapes / 10 à 18, rue de l'Hôpital Saint-Louis ;

Vu l'avis du Service Local du Domaine de Paris du 27 novembre 2017 ;

Vu le projet de délibération en date du 23 janvier 2018 par lequel Madame la Maire de Paris se propose de conclure un avenant au bail emphytéotique du 22 juillet 1986 ;

Vu l'avis de M. le Maire du 10e arrondissement en date du 12 janvier 2018 ;

Vu l'avis du conseil du 10e arrondissement en date du 22 janvier 2018 ;

Sur le rapport présenté par M. Ian BROSSAT au nom de la 5e Commission ;

Délibère :

Article 1 : Madame la Maire de Paris est autorisée à conclure avec PARIS HABITAT OPH, dont le siège social est situé 21bis, rue Claude Bernard (5e) un avenant au bail emphytéotique du 22 juillet 1986 portant location de l'immeuble 116, quai de Jemmapes (10e), visant à introduire dans l'assiette du bail le volume 3 issu de l'état descriptif de division en volumes de l'immeuble 126, quai de Jemmapes (10e).

Article 2 : Cet avenant est assorti d'un loyer capitalisé complémentaire de 70 000 € qui sera réglé dans les deux jours ouvrés à compter de la signature de l'acte, par les comptabilités des notaires du bailleur et du preneur ;

Article 3 : Les autres clauses et conditions du bail resteront inchangées ;

Article 4 : Tous les frais liés à cet avenant seront à la charge de Paris Habitat OPH.

La Maire de Paris,



Anne HIDALGO